

4

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

### NUMERO SPECIAL

Matahiti 155 N° 41 - Numera Taae	<b>TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI</b>	Mahana 14 no Titema 2006
-------------------------------------	---	-----------------------------

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Poilus-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél. : 50 05 80 - Télécopieur (Fax) : 42 52 61

## SOMMAIRE

### PARTIE OFFICIELLE

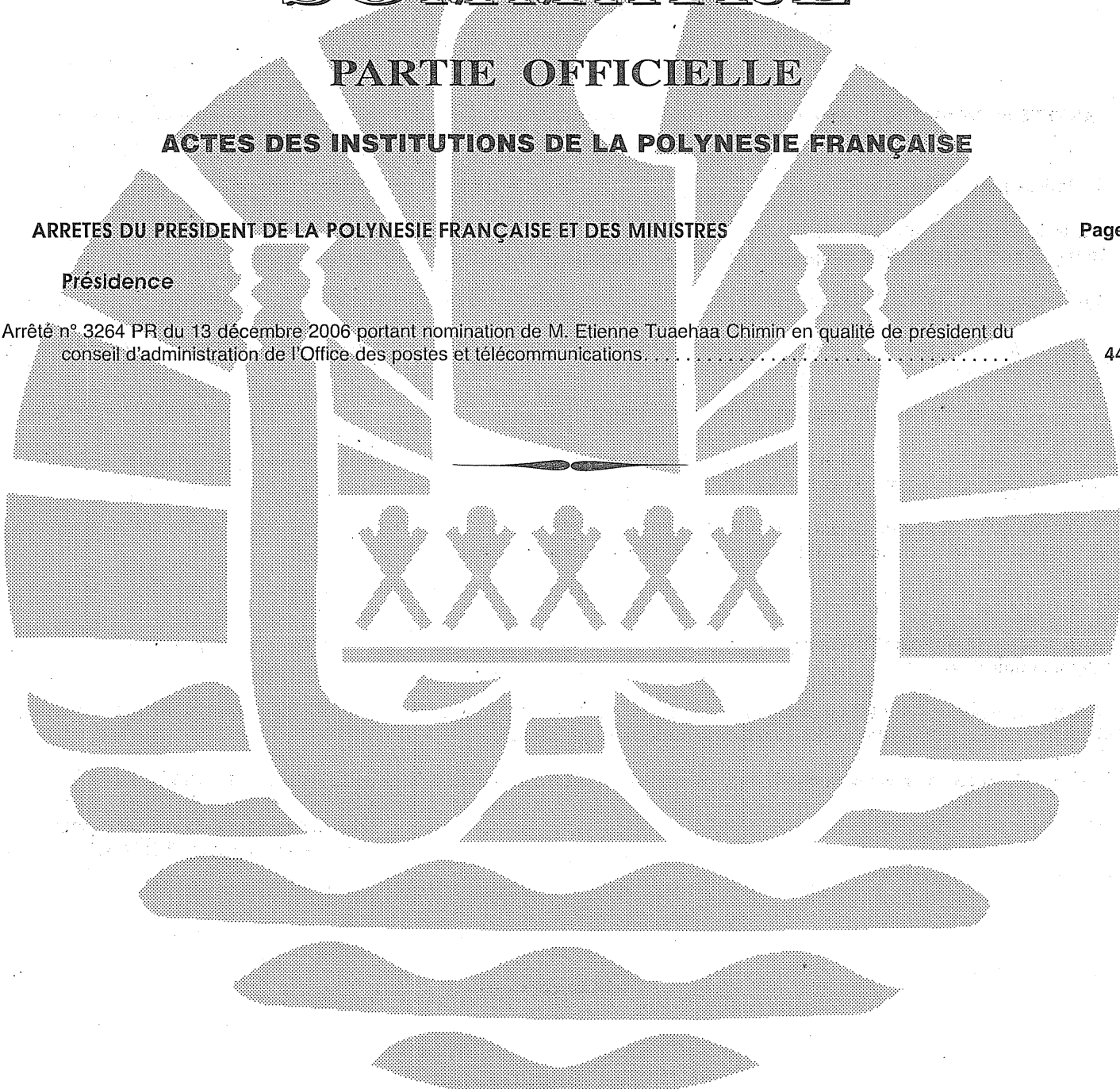
#### ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

##### ARRETES DU PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANÇAISE ET DES MINISTRES

Pages

##### Présidence

Arrêté n° 3264 PR du 13 décembre 2006 portant nomination de M. Etienne Tuaehaa Chimin en qualité de président du conseil d'administration de l'Office des postes et télécommunications . . . . .	448
--	-----



# PARTIE OFFICIELLE

## ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

### ARRETES DU PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANÇAISE ET DES MINISTRES

#### PRESIDENCE

**ARRETE n° 3264 PR du 13 décembre 2006 portant nomination de M. Etienne Tuaehaa Chimin en qualité de président du conseil d'administration de l'Office des postes et télécommunications.**

Le Président de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 44-2005 APF/SG du 3 mars 2005 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 2 PR du 7 mars 2005 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu le code des postes et télécommunications en Polynésie française ;

Vu la délibération n° 85-1023 AT du 8 mars 1985 modifiée portant création d'un établissement public territorial dénommé "Office des postes et télécommunications" ;

Vu l'arrêté n° 1731 CM du 19 novembre 2003 relatif à l'organisation et aux règles de fonctionnement de l'établissement public à caractère industriel et commercial dénommé "Office des postes et télécommunications" (OPT),

Arrête :

Article 1er. — M. Etienne Tuaehaa Chimin est nommé en qualité de président du conseil d'administration de l'Office des postes et télécommunications.

Art. 2. — L'arrêté n° 1382 PR du 24 mai 2006 portant nomination de M. Jean-Alain Frébault en qualité de président du conseil d'administration de l'Office des postes et télécommunications est abrogé.

Art. 3. — Le présent arrêté sera notifié aux intéressés et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 13 décembre 2006.  
Oscar Manutahi TEMARU.